

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE COLAS – CURAGE DE NOUES</b> <b>RUE ALFRED NOBEL</b> <b>ARRETE N° 2022/269</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;  
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 5 décembre 2022 de la société COLAS sollicitant la Ville, pour le compte de Caen la Mer, pour des travaux d'entretien des espaces publics (curage de noues) rue Alfred Nobel à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société COLAS est autorisée à réaliser, du 5 au 16 décembre 2022, des travaux d'entretien des espaces publics (curage de noues) rue Alfred Nobel à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie. Le stationnement sera interdit et la circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores.
- Article 3 :** La société COLAS est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société COLAS devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société COLAS ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 5 décembre 2022



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**